



COMPTE-RENDU RÉUNION

Fait le : 04/01/2017

Objet : Assemblée Générale Financière

Délégués présents : six du Calvados (18 voix), trois de l'Orne (7 voix) et six de Seine-Maritime (18 voix), aucun pour l'Eure et la Manche.

Date : 16/12/2016

Heure de début : 19h55

Heure de fin : 20h50

Lieu : Lisieux (Espace Victor Hugo)

1. Quorum

Avec 15 délégués et 43 voix, le quorum (11 délégués et 26 voix) est atteint et l'Assemblée Générale est valide.

2. Trésorerie des ex-ligues

3. La ligue de Haute-Normandie n'apporte aucune dette et une trésorerie d'environ 28 000 €. Celle de Basse-Normandie n'apporte aucune dette et une trésorerie d'environ 36 000 €.

4. Bilan au 30 juin des ex-ligues

La lecture des bilans est complexe puisqu'ils portent sur des exercices incomplets et il faut tenir compte des charges ou recettes proratisées, de la prise en compte des salaires, charges sociales et congés payés, des recettes des licences qui sont effectuées essentiellement de septembre à décembre, ...

Au 30 juin, le bilan sur six mois de l'ex-ligue de Haute-Normandie fait ressortir un excédent en trompe-l'œil de 13 000 € et le bilan sur dix mois de l'ex-ligue de Basse-Normandie présente un déficit de 7500 €.

5. L'arrêté des comptes au 30 juin de l'ex-ligue de Haute-Normandie est adopté par l'assemblée générale (Pour : 33 voix, Contre : 0 voix, Absention : 10 voix).

6. L'arrêté des comptes au 30 juin de l'ex-ligue de Basse-Normandie est adopté par l'assemblée générale (Pour : 33 voix, Contre : 0 voix, Absention : 10 voix).

7. Bilan du 1^{er} juillet au 31 août 2016 de la ligue de Normandie

L'ex-ligue de Haute-Normandie ayant transmis très tardivement ses éléments financiers à l'expert-comptable, ce bilan ne peut être présenté à la date de l'Assemblée Générale.

Celle-ci donne quitus à l'unanimité au cabinet comptable Acogex pour réaliser ce bilan.

8. Budget prévisionnel de la ligue de Normandie (du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017)

Il prend en compte :

- les investissements réalisés en début de saison (communication, actions de développement) ;
- les démarches effectués pour rationaliser certaines charges (assurance, banque, téléphonie/internet) et les processus (répartition des missions des salariés pour que 1 plus 1 ne soit pas égal à 2.
- les budgets réalisés par les différentes commissions

Des incertitudes existent sur :

- le montant des subventions accordées par les collectivités territoriales (nouvelle région) ;
- les coûts de certaines charges liées à la vie sportive (nouvelle formule du championnat de France jeunes notamment).

Le budget présenté, (636 500 € tant en charges qu'en dépenses) est adopté (Pour : 34 voix, Contre : 0 voix, Absention : 9 voix)

	COMPTE-RENDU RÉUNION	Fait le : 04/01/2017
---	-----------------------------	-----------------------------

9. Tarifs de la saison 2017-2018

Conformément aux engagements pris le 24 juin 2016 lors de la première assemblée de la ligue de Normandie, il est proposé de maintenir les tarifs des licences (9,50 € pour un adulte, 8,75 € pour un jeune et 4 € pour un minibad) et le tarif du timbre d'affiliation (22 € par club) aux valeurs actuelles.

Les tarifs des licences sont adoptés (**Pour : 37 voix, Contre : 0 voix, Absention : 6 voix**) ainsi que celui du timbre d'affiliation (unanimité).

10. Projet de la ligue

À l'issue de cette partie financière, le président de la ligue, Sébastien Bourdin, reprend les grands axes du projet avec entre autres, la création d'un pôle à Caen en septembre 2018 et remet aux clubs présents les packs communication.